

Service instructeur
CABINET

N° CP 212-5-12-3

Service consulté

**CONGRES DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES PTT, ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE
DEMANDE DE SUBVENTION DEPARTEMENTALE**

Résumé : La Section du Haut-Rhin de l'Association nationale des PTT, Anciens Combattants et Victimes de Guerre, organise le Congrès national de l'ACVG - PTT, du 22 au 24 mai 2012 à Horbourg-Wihr et sollicite l'attribution d'une subvention du Conseil Général.

Le Président propose le vote d'une aide de 700 € en faveur de l'ACVG - PTT, dans le cadre du fonds départemental pour l'organisation de manifestations nationales ou internationales se déroulant dans le Haut-Rhin.

La Section du Haut-Rhin de l'Association nationale des PTT, Anciens Combattants et Victimes de Guerre est chargée d'organiser le 53^{ème} Congrès national de l'ACVG - PTT, qui est prévu du 22 au 24 mai 2012, pour la première fois en Alsace, à l'Hôtel Europe à Horbourg-Wihr.

Les travaux qui portent sur le thème «Respect du droit à réparation - défense de la Nation - la Paix - la Mémoire», accueilleront 200 personnes.

L'année 2012 marquant le 70^{ème} anniversaire de l'enrôlement de force des Alsaciens dans l'Armée allemande, le Congrès permettra de rappeler aux participants originaires de tous les départements français, l'histoire tragique des enrôlés et de leurs familles, mais aussi le destin des Alsaciens depuis 1870.

Le budget de la manifestation s'élevant à 113 900 €, les organisateurs souhaitent l'attribution d'une subvention du Conseil Général. Cette demande est susceptible d'être examinée dans le cadre du fonds départemental pour l'organisation de manifestations nationales ou internationales se déroulant dans le Haut-Rhin.

Compte tenu de la dépense subventionnable, au vu des critères qui excluent la prise en compte notamment des frais d'hébergement et de restauration, je vous propose d'allouer une subvention de 700 € à l'Association des Anciens Combattants et Victimes de Guerre – PTT (ACVG – PTT) pour l'organisation de ce Congrès national, le crédit étant à prélever sur le programme J718, chapitre 65, fonction 021, nature 6574.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER